

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 24	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 13	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	----------------	----------------

Date de convocation : 9 juin 2015

Vote(s) pour : 24

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 15 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-06-15-BD-12 :

Initiation par Metz Métropole d'un mouvement citoyen dans le cadre de la Conférence Paris-Climat 2015 : Dépôt de la marque ' #signcop21 '.

Rapporteur : Monsieur Guy BERGE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Propriété Intellectuelle,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Projet de Territoire de Metz Métropole, approuvé par délibération du Conseil de Communauté en date du 9 septembre 2013,
VU le Schéma de Développement Economique de Metz Métropole, approuvé par délibération du Conseil de Communauté en date du 9 septembre 2013,
CONSIDERANT l'engagement de Metz Métropole en matière de lutte contre le réchauffement climatique (Plan Climat-Energie Territorial, réorganisation des transports en commun avec la mise en place du BHNS METTIS, développement des déplacements doux),
CONSIDERANT l'initiative citoyenne #signcop21, dans le cadre de la Conférence Paris-Climat 2015,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'être propriétaire de la marque « #signcop21 »,

APPROUVE le dépôt de la marque « #signcop21 »,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents nécessaires à ce dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

Pour extrait conforme
Metz, le 16 juin 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --
PREFECTURE DE LA MOSELLE --
9 place de la Préfecture -- BP 71014 --
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 15 juin 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 9 – Agenda d'Accessibilité Programmée pour les bâtiments de MM.	1	
<i>Annexe</i> : Dossier des équipements concernés.	1	
Point 10 – Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée du réseau de transports urbains de MM.	1	
<i>Annexe</i> : Synthèse.	1	
Point 11 – Tarifs dans les transports en commun à compter du 1 ^{er} juillet 2015.	1	
<i>Annexe</i> : Grille tarifaire.	1	
<i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif des nouvelles offres de location de vélos et des offres combinées bus/vélo.	1	
Point 12 – Dépôt de la marque "#signcop21".	1	
Point 13 – Engagement dans une démarche d'évaluation et de labellisation Cit'ergie.	1	
Point 14 – Adhésion au CEPRI.	1	
<i>Annexe</i> : Statuts.	1	
Point 15 – Adhésion à l'association Europan France : modification du montant financier de la cotisation.	1	
Point 16 – ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 1.2.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 17 – ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 2.1.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 18 – ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre : agrément de MM concernant les modalités de cession d'une partie de l'ilot A0.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 19 – Attribution d'une subvention pour 2015 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre MM et le Club VIATIS.	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Nombre total des actes transmis : 11 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 16 juin 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL